

Les pays pauvres ont déjà trop payé!
« Pour l'an 2000 : annulons la dette »

Campagne française pour l'annulation de la dette des pays pauvres très endettés

Les Nouvelles de la Dette

S P E C I A L M O B I L I S A T I O N

Lettre d'information - 19 décembre 1999

n° 2

Les associations à
l'initiative de la
campagne :

Agir ici
AITEC (Association
Internationale de
Techniciens, Experts
et Chercheurs)
CCFD (Comité
Catholique contre
la Faim et pour le
Développement)
CIMADE
CRID (Centre de
Recherche et
d'Information pour
le Développement)
DCC (Délégation
Catholique pour la
Coopération)
Etudiants et
Développement
C.S.M. Instituts
Missionnaires
Féminins
Ligue de
l'enseignement
Justice et Paix
Réseau Foi et
Justice Afrique-
Europe
RITIMO
Secours
Catholique -
Caritas France
Service d'Entraide
et de Liaison
Service Protestant
de Mission
DEFAP
Solidarité Laïque

Annulation de la dette :

Le Sud ne voit rien venir !

Alors que les pays créanciers pensaient avoir réussi leur effet d'annonce avec des annulations en trompe l'oeil lors du dernier G7, les voici à nouveau sous la pression de l'opinion publique. Les populations supportent toujours le poids de la dette et au Nord comme au Sud, les voix s'élèvent pour dénoncer les décisions de Cologne :

- **TROP PEU** : Les allègements de dette envisagés restent très partiels : certains pays sont totalement exclus de l'initiative et ceux qui en bénéficient ne voient leurs remboursements que faiblement diminuer. Plusieurs pays créanciers envisagent d'ailleurs aujourd'hui des mesures plus ambitieuses : **La France doit faire des propositions.**
- **TROP MAL** : Malgré les changements de noms et les discours en faveur de la lutte contre la pauvreté, les allègements de dette sont toujours conditionnés à la mise en oeuvre des **Programmes d'ajustement structurel du FMI**. Trop mal également au niveau français, puisque **ni la transparence, ni la participation des sociétés civiles** ne semblent à l'ordre du jour.
- **TROP TARD** : Du fait des conditionnalités, sur les 34 pays aujourd'hui concernés, seuls sept ont intégré le processus. La majorité des autres pays ne bénéficieront vraisemblablement **pas d'allègements de dette avant 2003**, alors que les populations subissent quotidiennement le poids de la dette.

La France a un rôle à jouer ...

... Vous aussi !

Secrétariat et coordination de la campagne
CCFD - Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
4 rue Jean-Lantier, 75001 PARIS -
Tél : 01 44 82 81 53 - Fax : 01.44.82.81.45
E-mail : dette2000.jp@ccfd.asso.fr
Site web : www.dette2000.org

Jusqu'à 6 ans d'attente !

Du fait des Programmes d'ajustement structurel exigés par les créanciers, les pays pauvres doivent attendre jusqu'à **six ans** avant de pouvoir bénéficier d'allègements de dette partiels.

Comment tolérer ces délais alors que le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) estime que **la mort de 3 millions d'enfants pourrait être évitée** si le remboursement de la dette étaient utilisé pour l'éducation et la santé ?

Allègements de dette multilatérale : les financements existent !

Les réductions de dette multilatérale annoncées à Cologne sont insuffisantes, malgré un premier pas franchi à **l'occasion des assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI.**

Le financement des allègements de dette multilatérale a en effet été trouvé. Il se fera par des contributions des Etats membres mais également pour le FMI par la réévaluation d'une partie de son **stock d'or**. C'est-à-dire par **une simple opération comptable !** Les sources de financement existent, mais les allègements de dette restent faibles, par manque de volonté politique.

Plusieurs pays créanciers s'orientent vers une annulation totale.

Et la France ?

Le 29 septembre dernier, le président américain a annoncé une **annulation à 100%** des dettes dues aux Etats-Unis par les pays pauvres très endettés.

Même si cette annonce doit être prise avec prudence, ce mouvement vers une annulation totale est un bon signe, d'autant que le Royaume-Uni et le Canada semblent vouloir suivre. C'est "**un impératif économique et moral en ce moment de consensus général**" a-t-il également déclaré. Son secrétaire d'Etat a quant à lui ajouté: "**Nous chercherons à ce que d'autres nous rejoignent**".

L'engagement de **la France** sur cette voie est primordial. En effet la France détient environ **le tiers des créances sur ces pays** (environ 90 Mds de FF), soit plus du double des Etats-Unis. Une solution ne peut donc être envisagée sans sa participation. **A quand une initiative française plus ambitieuse en matière d'annulation de dette ?**

Les Programmes d'ajustement structurel sont toujours de rigueur

Les allègements de dette bilatérale et multilatérale décidés à Cologne s'inscrivent dans le cadre de l'initiative PPTTE (Pays pauvres très endettés) **du FMI et de la Banque mondiale**. Ce sont ces institutions, contrôlées par les pays du G7, dont la France, qui déterminent les conditions exigées des pays pauvres s'ils veulent obtenir les allègements de dette.

Les Associations de solidarité internationale dénoncent avec insistance **les Programmes d'ajustement structurel (PAS)** qui sont imposés par les pays créanciers comme condition. Ces programmes impliquent trop souvent des mesures néfastes pour les populations et pour le développement (licenciements, privatisations, augmentation des coûts d'accès aux soins, à l'éducation, aux transports, etc.)

Lors des assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI à Washington en septembre dernier, un début de réponse a été obtenu. Le FMI a en effet déclaré vouloir intégrer la notion de **lutte contre la pauvreté** dans ses programmes. Une mini révolution !

Les associations restent pourtant sceptiques face à cette nouvelle orientation, car pour le FMI la lutte contre la pauvreté passe avant tout par ... ces mêmes Programmes d'ajustement structurel !

La France et les autres pays du G7 doivent ici jouer un rôle afin que les mesures décidées à Cologne ne soient pas un cadeau empoisonné pour les populations.

Faites pression sur le gouvernement français le 19 de chaque mois !

A partir du 19 janvier 2000 et jusqu'au 19 juin 2000, date anniversaire du G7 de Cologne

- En France plus de 550 000 personnes ont déjà signé la pétition pour l'annulation de la dette des pays pauvres. **Or, non seulement les mesures annoncées restent largement insuffisantes mais elles ne sont toujours pas mises en oeuvre.**
- Il est aujourd'hui nécessaire de rappeler au gouvernement français que depuis Cologne "**Le Sud ne voit rien venir !**".
- Le gouvernement doit être submergé de messages **tous les 19 du mois !**
- **Notez la date du 19 dans votre agenda et mobilisez tout le monde autour de vous, chaque mois jusqu'au 19 juin.**

Envoyez courriers, fax, E-mail ...

- **Faites parvenir le texte ci-dessous** (si possible recopié à la main pour personnaliser votre message):
 - Par **courrier** à l'adresse indiquée (p. 4)
 - Par **fax** au Ministère des Finances au : **01 53 18 97 27**
 - Par **E-mail**, en vous connectant à notre site internet : **www.dette2000.org**

Les enjeux de la transparence

La question de la transparence est **primordiale** pour que le problème de la dette soit enfin résolu.

Transparence sur les prêts effectués dans le passé :

Qui a prêté quoi, à qui, et pourquoi ? Plonger dans l'histoire de la dette devrait permettre notamment de désigner les responsables au Nord comme au Sud et d'envisager la récupération des fonds détournés.

Transparence de la politique menée aujourd'hui.

Pour qu'une telle situation ne se reproduise pas et que les fonds dégagés bénéficient réellement aux populations.

Recopiez, photocopiez ou découpez ce message

Monsieur le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Lors du sommet du G7, le 19 juin dernier, le gouvernement français s'est engagé à alléger le fardeau de la dette des pays pauvres. Cependant "Le Sud ne voit rien venir" ! C'est pourquoi je vous demande :

- D'annuler **MAINTENANT** la dette des pays pauvres à l'égard de la France, dans la transparence et avec la participation des sociétés civiles.
- De revoir avec les autres membres du **G7** les mesures décidées à Cologne afin de relever le défi du développement humain.

En vous remerciant par avance des suites que vous accorderez à ma demande.

Nom, adresse et signature :

Reprendre le dialogue avec le gouvernement français

Alors qu'un dialogue constructif s'était instauré entre le gouvernement et les Associations de Solidarité Internationale (ASI) sur la question de la dette, **aucune rencontre officielle n'a eu lieu depuis Cologne**. Les ASI s'interrogent maintenant sur les intentions réelles du gouvernement en matière d'annulation de la dette.

Les ASI de la campagne ont donc écrit fin septembre au ministre des Finances et au ministre délégué à la Coopération, afin de leur demander de reprendre le dialogue engagé. Sans réponse à ce jour.

La campagne française a rappelé au gouvernement que les 550 000 signataires de la pétition en France demandent que "les gouvernements des nations les plus riches [...] annulent la dette des pays pauvres très endettés **pour l'an 2000, dans la transparence et avec la participation de la société civile.**"

La participation des sociétés civiles du Sud est essentielle

La participation des sociétés civiles est essentielle si l'on veut s'assurer que les sommes dégagées par les annulations servent directement les besoins des populations et en particulier des plus vulnérables.

A titre d'exemple, la Suisse a annulé ses créances vis-à-vis des pays pauvres dès 1989. Une partie des sommes ainsi dégagées a été reversée à des fonds spéciaux, appelés "**fonds de contrepartie**".

Gérés à la fois par le gouvernement local, le gouvernement créancier et la société civile locale, ces fonds financent, dans la transparence, des projets directement utiles à la population dans les domaines de **l'éducation, de la santé, de l'aide à la petite entreprise, etc.**

Les associations entendent promouvoir auprès du gouvernement français ce type de processus afin que les annulations de dette servent le développement.

Document diffusé par :

Les associations qui soutiennent la campagne:

Afrique Verte, Aide Fédération (Fédération des agences internationales pour le développement), Andines, Anima'fac, Appel des Cent pour la paix, BDE - ISTOM (Bureau des élèves - Institut des Sciences et Techniques pour l'Outremer), BIOFORCE, CADR (Collectif des Associations de Développement - Région Rhône-Alpes), CANVA (Coordination de l'Action Non violente de l'Arche), CASI Bretagne (Collectif des associations de solidarité internationale), CICDA (Centre international de coopération pour le développement agricole), CRIDEV, CRISLA (Centre de Réflexion d'Information et de Solidarité avec l'Asie, l'Afrique et l'Amérique Latine), CUN du Larzac, Emmaüs France, Emmaüs international, Enda Tiers-Monde, Fédération Artisans du monde, Fédération Française des Associations Chrésiennes d'Etudiants (FFACE), Fédération Française des Clubs UNESCO, France Libertés (Fondation Danielle Mitterrand), Frères des Hommes, Groupe Développement, Groupe non-violent Louis Lecoin, Handicap international, Ingénieurs sans frontières, Ligue Africaine des Droits de l'Homme, LIFPL (Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté), Max Havelaar, MIR (Mouvement international de la réconciliation), MOC (Mouvement des objecteurs de conscience), MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), Partage, Peuples Solidaires, RENAPAS (Rencontre nationale avec le peuple d'Afrique du Sud), SCI (Service Civil International), Service de Coopération au Développement, Solagral, Solidariterre, Survie, Terre des Hommes, UCJG - YMCA (Union Chrésiienne des jeunes-gens)

Les pays pauvres ont déjà trop payé!
« Pour l'an 2000 : annulons la dette »

Campagne française pour l'annulation de la dette des pays pauvres très endettés

A n n u l a t i o n d e l a d e t t e :
"Le Sud ne voit rien venir !"

Courrier à l'attention de :
Monsieur le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie
139, rue de Bercy 75 572 Paris cedex 12
Fax : 01 53 18 97 27